

Division des élections et du soutien aux commissions  
Direction du greffe  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-5655  
[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

Le 17 septembre 2010

## Invitation

### **Les communications entre la Ville et les jeunes** Information, services et participation citoyenne

Madame,  
Monsieur,

C'est avec une grande fierté que je vous invite à participer à la consultation publique sur le thème des communications entre la Ville et les jeunes Montréalaises et Montréalais. Cette consultation est le résultat d'un travail de collaboration entre la Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens et le Conseil jeunesse de Montréal (CjM).

La venue de nouveaux médiums ayant largement transformé les manières de communiquer, la population, en général, et les jeunes, en particulier, sont littéralement assaillis par une multitude de messages. Paradoxalement, il semble de plus en plus difficile de retenir l'attention, en cette ère où l'instantanéité des échanges donne lieu à la circulation d'une masse considérable d'informations.

L'objectif de la commission et du CjM consiste à établir un dialogue avec vous, les jeunes. Les questions qui vous seront posées lors de la consultation visent à vous permettre de témoigner de vos expériences de communications avec la Ville : *Êtes-vous en communication avec la Ville ? Qu'est-ce qui vous interpelle en tant que jeunes citoyens ? Avez-vous accès aux informations et aux services qui vous intéressent ? Avez-vous le sentiment de pouvoir faire connaître votre point de vue aux élus et d'exercer une réelle participation en tant que jeunes citoyens ?*

Participer à l'une ou l'autre des quatre séances publiques prévues en septembre et en octobre vous permettra de faire entendre votre voix et d'exprimer vos besoins en matière de communication et d'information. Les commissaires accueilleront vos commentaires, suggestions et recommandations sur le thème à l'étude, et ce en français ou en anglais. La *Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens* et le *Conseil jeunesse de Montréal* seront à l'écoute des jeunes de 12 à 30 ans au cours des quatre séances publiques suivantes :

| DATES             | Mardi<br>28 septembre 2010  | Mercredi<br>6 octobre 2010   | Jeudi<br>14 octobre 2010  | Mercredi<br>20 octobre 2010   |
|-------------------|---|--|---|---|
| HEURE             | <b>19 h 00</b>  |  |   |   |
| LIEUX             | CÉGEP<br>du Vieux-Montréal<br>255, rue Ontario Est<br>Salle 482 A, 4 <sup>e</sup> étage<br>Cafétéria Annexe | CÉGEP<br>André-Laurendeau<br>1111, rue Lapierre<br>Porte 4<br>Salle des Pas Perdus | Bibliothèque<br>de Saint-Léonard<br>8420, boul. Lacordaire<br>À l'intersection du<br>boulevard Robert | Le 6767,<br>Centre communautaire<br>6767, Chemin de la<br>Côte-des-Neiges,<br>Rez-de-chaussée |
| ACCÈS<br>stm.info | Métro Berri,<br>5 minutes de marche en<br>direction Nord  | Métro Angrignon<br>Bus 113 Ouest   | Métro Crémazie<br>Bus 192 Est<br>Métro Saint-Michel<br>Bus 141 Est et 32 Nord                         | Métro<br>Côte-des-Neiges ou<br>Guy-Concordia<br>Bus 165 Nord                                  |

Chacune de ces séances comportera une brève présentation suivie d'une période d'échange avec les participants. Au terme de cette consultation, la commission formulera des recommandations et il appartiendra, par la suite, au comité exécutif et au conseil municipal de leur accorder le suivi approprié.

Les personnes et les organismes qui, d'une part, souhaiteraient s'inscrire à l'avance pour prendre la parole ou pour déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe et ceux qui, d'autre part, ne pourraient se présenter à l'une ou l'autre des séances annoncées sont invités à nous faire parvenir leurs commentaires ou leurs mémoires par courriel, au plus tard le 20 octobre 2010, à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca) ou en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872 3770.

### **Accessibilité**

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance, et ce, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour donner aux actions de la Ville de Montréal les meilleures orientations possibles, la Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens et le Conseil jeunesse de Montréal souhaitent connaître les points de vue et entendre les suggestions des jeunes, voilà pourquoi je vous invite à participer activement à l'une des quatre séances prévues dans le cadre de cette consultation publique.

Nous vous attendons en grand nombre,

Le président de la commission,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Gibeau', with a small dot at the end.

Jean-Marc Gibeau